



Règlement du projet : Zone de gratuité éphémère

6 au 8 octobre 2023

Objectif :

- **Donner une seconde vie aux objets du quotidien propres et réutilisables**
- Prendre même si l'on n'a rien à offrir

Donc :

***Pas de troc
Pas de vide-grenier
Pas de recyclerie
Pas de déchetterie***

Que peut-on déposer ?

- Livres
- Petits Meubles (portable par une seule personne)
- Vêtements (enfants, adultes)
- Jouets
- Objet du quotidien (Bricolage, ustensiles de cuisine, décoration, ...)
- Stand jeunes (BD, Manga, Jeux vidéos)
- Electroménagers (l'association ne contrôle pas les objets, et retire toute responsabilité)

Ce qu'on ne peut pas déposer ?

Les gros meubles : possibilités de déposer une annonce de ces éléments avec les coordonnées sur un tableau, sur place.

Tout objet abîmé ou détérioré.

Fédération Départementale Des Foyers Ruraux du Val d'Oise

17 rue d'Hardeville - 95420 NUCOURT

01.34.67.45.29

fdfr95@fdfr95.asso.fr

www.fdfr95.com





Comment peut-on déposer ?

Chaque déposant devra veiller au bon état de l'objet remis.

Dates possibles de dépôt des objets :

- Vendredi 6 octobre 2023 de 14h à 19h
- Samedi 7 octobre 2023 de 10h à 13h

Lieu : Fédération Départemental des Foyers Ruraux du Val d'Oise
17 rue d'Hardeville 95420 NUCOURT

Comment accéder à la zone de gratuité éphémère ?

Le dimanche 8 octobre, ouverture de l'événement de 10h à 18h et des animations seront proposées toute la journée par nos partenaires !

Sur chaque stand, le nombre d'objets à retirer sera limité par famille.

Lieu : Fédération Départemental des Foyers Ruraux du Val d'Oise
17 rue d'Hardeville 95420 NUCOURT

Nous comptons sur le respect de ces consignes pour atteindre l'objectif de donner une seconde vie aux objets.

Fédération Départementale Des Foyers Ruraux du Val d'Oise

17 rue d'Hardeville - 95420 NUCOURT

01.34.67.45.29

fdfr95@fdfr95.asso.fr

www.fdfr95.com

